

MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE



À vous
la parole

Enquête publique
→ du 1^{er} juillet
au 2 août 2024

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le public est informé que par arrêté, Monsieur le Président de la Métropole Européenne de Lille a prescrit une **enquête publique préalable à la délivrance du permis d'aménager et à la déclaration d'intérêt général du projet dit « Fort Mahieu » à Erquinghem-Lys.**

Le siège de l'enquête est désigné comme étant la Mairie d'Erquinghem-Lys, place du Général de Gaulle.

La personne publique responsable du projet est la Métropole Européenne de Lille.

Cette enquête publique aura lieu du 1^{er} juillet 2024 à 9h00 au 2 août 2024 à 17h00, soit 32,5 jours consécutifs.

M. le Président du tribunal administratif a désigné un commissaire enquêteur titulaire et un commissaire enquêteur suppléant.

- Commissaire enquêteur titulaire : Monsieur Philippe VAN DAMME- délégué militaire départemental adjoint du Nord, retraité;
- Commissaire enquêteur suppléant : Monsieur Jean-Michel LY SIN CHENG- conseiller en formation continue au GRETA de Bruay-Béthune, retraité.

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra consulter le dossier sous forme dématérialisée :

- Sur le registre numérique à l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/erquinghem-lys-fort-mahieu>;
- Sur un poste informatique mis à la disposition du public à la Mairie d'Erquinghem-Lys, Place du Général de Gaulle, aux heures d'ouverture des bureaux.

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra consulter le dossier sur support papier à la Mairie d'Erquinghem-Lys, Place du Général de Gaulle, aux heures d'ouverture des bureaux.

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra présenter ses observations ou propositions :

- Sur le registre papier mis à la disposition du public à la Mairie d'Erquinghem-Lys, Place du Général de Gaulle, aux heures d'ouverture des bureaux.
- Par courrier adressé à : Monsieur le commissaire enquêteur – Enquête publique Fort Mahieu- Mairie d'Erquinghem-Lys – Place du Général de Gaulle 59193 Erquinghem-Lys ;
- Par voie électronique sur le registre dématérialisé à l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/erquinghem-lys-fort-mahieu>;
- Par courriel à l'adresse suivante erquinghem-lys-fort-mahieu@mail.registre-numerique.fr;
- De vive voix, à Monsieur le commissaire enquêteur lors des permanences.

Monsieur le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public lors de permanences qui se tiendront en Mairie d'Erquinghem-Lys, Place du Général de Gaulle, aux dates et horaires suivants :

- lundi 1er juillet 2024 : 9h00 -12h00 ;
- mercredi 10 juillet 2024 : 14h00-17h00 ;
- jeudi 25 juillet 2024 : 9h00-12h00 ;
- vendredi 2 août 2024 : 14h00-17h00.

La Direction accompagnement juridique en aménagement des territoires de la Métropole Européenne de Lille reste à la disposition du public pour tout renseignement lié à l'accomplissement de cette procédure (tél. 06.22.81.27.29).

Après le déroulement de l'enquête, il pourra être pris connaissance, pendant un an, du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur, auprès de la Mairie d'Erquinghem-Lys. En outre, le rapport et les conclusions de la commission d'enquête seront publiés sur le site internet suivant : <https://www.registre-numerique.fr/erquinghem-lys-fort-mahieu>.

Les décisions pouvant être adoptées à l'issue de l'enquête publique sont les suivantes : signature de l'arrêté de permis de d'aménager par M. le maire d'Erquinghem-Lys et délibération du Conseil de la MEL sur l'intérêt général du projet.

Le registre numérique est accessible en flashant le QR code ci-après.

